

TABLE DES MATIÈRES

1.	DISPOSITIONS DÉCLARATOIRES ET INTERPRÉTATIVES	5
1.1	TITRE	5
1.2	REMPLACEMENT.....	5
1.3	TERRITOIRE VISÉ	5
1.4	INTERRELATION ENTRE LES RÈGLEMENTS D'URBANISME	5
1.5	DISPOSITIONS INTERPRÉTATIVES GÉNÉRALES.....	5
1.6	RÈGLES D'INTERPRÉTATION DU PLAN DE ZONAGE	8
1.7	RÈGLES D'INTERPRÉTATION DE LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES.....	9
1.8	VALIDITÉ.....	12
1.9	RENVOIS	12
1.10	TERMINOLOGIE	12
2.	DISPOSITIONS CONCERNANT LES USAGES	55
2.1	DISPOSITIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LES USAGES	55
2.2	MODE DE CLASSIFICATION	57
2.3	GROUPE HABITATION (H).....	60
2.4	GROUPE COMMERCE ET SERVICE (C).....	63
2.5	GROUPE INDUSTRIE (I).....	70
2.6	GROUPE PARCS, ESPACES VERTS ET ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS (PA)	71
2.7	GROUPE PUBLIC OU INSTITUTIONNEL (PB)	72
2.8	GROUPE TRANSPORT ET SERVICES PUBLICS (T).....	74
2.9	GROUPE AGRICOLE (A)	75
3.	DISPOSITIONS RELATIVES À CERTAINS USAGES ET CERTAINES ACTIVITÉS.....	78
3.1	USAGES ACCESSOIRES À L'HABITATION	78
3.2	LOGEMENT INTÉGRÉ.....	79
3.3	LOGEMENT PARENTAL (AJOUTÉ PAR 874-23/ART. 9).....	80
3.4	AGROTOURISME (RENUMÉROTÉ PAR 874-23/ART. 9	81
4.	NORMES RELATIVES AUX BÂTIMENTS ET À LEUR IMPLANTATION	82
4.1	BÂTIMENT ET USAGE PRINCIPAL	82
4.2	MARGES ET COURS	84
4.3	SUPERFICIE DE CONSTRUCTION AU SOL.....	88
4.4	AIRE D'AGRÈMENT MINIMALE	88
4.5	ARCHITECTURE DES BÂTIMENTS	89
4.6	AMÉNAGEMENT ET UTILISATION DES TOITS	92
4.7	ENSEMBLE IMMOBILIER.....	93
5.	NORMES RELATIVES AUX CONSTRUCTIONS ET USAGES ACCESSOIRES.....	98
5.1	CONSTRUCTIONS ET ÉQUIPEMENTS ACCESSOIRES AUTORISÉS DANS LES COURS ET MARGES.....	98
5.2	RÈGLES GÉNÉRALES APPLICABLES AUX BÂTIMENTS ACCESSOIRES	108
5.3	BÂTIMENTS ACCESSOIRES À UN USAGE RÉSIDENTIEL	110
5.4	TERRASSE, PERGOLA ET KIOSQUE.....	112
5.5	APPAREILS DE MÉCANIQUE, GÉNÉRATRICES ET RÉSERVOIRS.....	114
5.6	PISCINES, PLATES-FORMES ET SPAS.....	115
5.7	ANTENNES DE COMMUNICATIONS.....	120
5.8	PANNEAU SOLAIRE	122
5.9	TERRAINS DE SPORT	123
5.10	FERMETTE	123
6.	NORMES RELATIVES AUX CONSTRUCTIONS ET USAGES TEMPORAIRES	126
6.1	CONSTRUCTIONS TEMPORAIRES.....	126
6.2	CAFÉ-TERRASSES.....	127
6.3	VENTES DE DÉBARRAS.....	129
6.4	CUISINE DE RUE.....	130

7.	NORMES RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS	132
7.1	GÉNÉRALITÉS	132
7.2	AIRES AMÉNAGÉES OBLIGATOIRES	133
7.3	TERRASSEMENT	135
7.4	PLANTATION ET ABATTAGE D'ARBRES.....	136
7.5	CLÔTURES, MURETS, HAIES ET TALUS	140
7.6	ENTREPOSAGE, ÉTALAGE ET REMISAGE EXTÉRIEURS.....	145
7.7	AGRICULTURE URBAINE.....	147
7.8	REMISAGE DE CONTENANTS À MATIÈRES RÉSIDUELLES	148
7.9	CORDE DE BOIS DE CHAUFFAGE.....	151
8.	NORMES RELATIVES AU STATIONNEMENT AINSI QU'AU CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT DES VÉHICULES.....	152
8.1	GÉNÉRALITÉS	152
8.2	CASES DE STATIONNEMENT ET ALLÉES DE CIRCULATION.....	153
8.3	ENTRÉE CHARRETIÈRE	161
8.4	AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DES AIRES DE STATIONNEMENT.....	162
8.5	DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À CERTAINES ZONES	164
8.6	AIRE DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT	166
8.7	STATIONNEMENT POUR VÉLOS.....	167
8.8	REMISAGE OU STATIONNEMENT DE VÉHICULES OU D'ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS.....	168
9.	NORMES RELATIVES AUX ENSEIGNES	169
9.1	DISPOSITIONS GÉNÉRALES	169
9.2	ENSEIGNES COMMERCIALES ATTACHÉES AU BÂTIMENT.....	177
9.3	ENSEIGNES COMMERCIALES ISOLÉES DU BÂTIMENT	180
9.4	ENSEIGNES TEMPORAIRES	182
9.5	DISPOSITION PARTICULIÈRES SELON LES TYPES DE ZONES	185
9.6	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CERTAINS USAGES.....	187
9.7	DISPOSITIONS RELATIVES AUX ENSEIGNES DÉROGATOIRES	188
10.	DISPOSITIONS RELATIVES À LA COHABITATION DES USAGES EN ZONE AGRICOLE	190
10.1	TERRITOIRE D'APPLICATION.....	190
10.2	USAGES DÉROGATOIRES ET DROITS ACQUIS	190
10.3	ACCROISSEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES D'UNE INSTALLATION D'ÉLEVAGE.....	190
10.4	ÉTABLISSEMENT D'ÉLEVAGE PORCIN.....	191
10.5	SUPERFICIES D'ÉPANDAGE	192
11.	LE DÉBOISEMENT EN FORÊT PRIVÉE	193
11.1	TERRITOIRE VISÉ	193
11.2	TRAVAUX ASSUJETTIS.....	193
11.3	CARTES DE RÉFÉRENCES	193
11.4	DÉBOISEMENT À DES FINS DE MISE EN CULTURE DU SOL	193
11.5	ZONES BOISÉES À CONSERVER.....	194
12.	DISPOSITION RELATIVES À LA CONSTRUCTION DE RÉSIDENCES PERMANENTES OU SAISONNIÈRES DANS LA ZONE AGRICOLE PROVINCIALE	196
12.1	ZONE AGRICOLE.....	196
12.2	ZONE AGROFORESTIÈRE	197
12.3	DISTANCES SÉPARATRICES RELATIVES AUX ODEURS	198
12.4	ÎLOTS SANS MORCELLEMENT	199
13.	LES CONTRAINTES NATURELLES.....	200
13.1	LES RIVES	200
13.2	ZONES À RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN.....	202
14.	LES CONTRAINTES ANTHROPIQUES	206
14.1	LES SITES D'EXTRACTIONS	206
14.2	LOCALISATION.....	206
14.3	LES LIEUX D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE	208

14.4	STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES MUNICIPALES.....	209
14.5	LES NUISANCES SONORES	209
14.6	L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNE	210
15.	LES CONSTRUCTIONS ET LES USAGES DÉROGATOIRES	212
15.1	DISPOSITIONS RELATIVES AUX USAGES DÉROGATOIRES.....	212
15.2	DISPOSITIONS RELATIVES AUX CONSTRUCTIONS DÉROGATOIRES.....	213
16.	NORMES RELATIVES À CERTAINS USAGES ET CONSTRUCTIONS	216
16.1	LES MAISONS MOBILES ET LES ROULOTTES.....	216
16.2	POSTES D'ESSENCE, STATIONS-SERVICE ET LAVE-AUTOS	216
17.	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES LIEUX DE CAPTAGE ALIMENTANT PLUS DE VINGT PERSONNES	220
17.1	DISPOSITIONS GÉNÉRALES	220
17.2	DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.....	220
18.	CONTRIBUTION POUR FINS DE PARC, TERRAIN DE JEUX ET ESPACE NATUREL	222
18.1	DÉFINITIONS.....	222
18.2	SITUATIONS ASSUJETTIES	222
18.3	CONTRIBUTION EXIGÉE	223
18.4	ÉTABLISSEMENT DE LA VALEUR	224
18.5	CONTRIBUTIONS ANTÉRIEURES	224
19.	PROCÉDURE, SANCTION ET RECOURS	225
19.1	SANCTION GÉNÉRALE APPLICABLE.....	225
19.2	PROCÉDURE À SUIVRE EN CAS D'INFRACTION	225
19.3	RECOURS JUDICIAIRE.....	226
19.4	CHOIX DU CONTREVENANT	226
20.	DISPOSITIONS FINALES	227
20.1	ENTRÉE EN VIGUEUR.....	227